



EXPERTISE DES VEHICULES DE LOISIRS

Camping-cars et caravanes

Programme

Les différents types des véhicules de loisirs

Prescriptions et réglementations

Notion des véhicules endommagés pour les camping-cars

Spécificités du contrôle technique

Recommandations et astuces pour l'expertise des véhicules de loisirs

Présentation du GROUPE PILOTE et ses différentes marques

Visite d'une ligne de production

Fabrication et assemblage de la cellule d'un camping-car

Les méthodes de réparation en fonction des typologies

- tôles
- polyester

Les méthodes de dépose et remplacement selon les typologies de véhicules et de pièces

Les différentes garanties et obligations associées



A l'occasion de la formation, le stagiaire devra se munir de chaussures de sécurité et d'un gilet haute visibilité

Formation continue

Spécialités

Objectifs

- Connaître les différentes typologies des véhicules de loisirs
- Appréhender les prescriptions et réglementations pour les véhicules de loisirs
- Connaître le contrôle technique du camping-car
- Maîtriser l'expertise des véhicules de loisirs
- Identifier les techniques de fabrication et d'assemblage des véhicules de loisirs
- Connaître les méthodes de réparation et les limites selon les matériaux
- Appréhender les différents process de remplacement des pièces et la nécessité d'un remplacement de pièces
- Maîtriser les différentes garanties de ces véhicules
- Acquérir une méthodologie d'expertise de ces matériels

Public concerné

- Expert en automobile
- Expert en formation

Prérequis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés théoriques
- Visite d'usine
- Documentation stagiaire
- Questionnaire d'évaluation

Attestation individuelle de fin de formation délivrée au participant à l'issue du stage

Animateurs

Responsable Technique du MSC (Centre Technique et de Formation du GROUPE PILOTE)

Experts en Automobile

Effectifs 12 participants

Durée

2 jours (14 heures)

Lieu

Groupe Pilote (49)

IFOR2A Institut de Formation associée à l'Automobile

43, rue des Plantes – 75 014 PARIS

T. 01 45 40 81 92 – F. 01 40 09 01 23

ifor2a@anea.fr – www.anea.fr/ifor2a

SASU au capital de 150 000 € - RCS Paris 497 640 441 00018

N° de déclaration d'existence : 11 75 368 04 75